

Lysander annonce la liquidation du Fonds d'actions totales Seamark Lysander, du Fonds équilibré Seamark Lysander et du Fonds de revenu équilibré Lysander

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

TORONTO (Ontario) – Le 19 septembre 2025 – Lysander Funds Limited (« **Lysander** ») a annoncé aujourd'hui son intention de liquider le Fonds d'actions totales Seamark Lysander, le Fonds équilibré Seamark Lysander et le Fonds de revenu équilibré Lysander (les « **Fonds** »), avec prise d'effet le 2 décembre 2025 ou vers cette date (la « **date de liquidation** »).

À compter d'aujourd'hui, les Fonds n'accepteront plus d'achats, notamment dans le cadre d'un programme de placement automatique. Les investisseurs peuvent faire racheter ou échanger leurs parts des Fonds avant la date de liquidation. Les investisseurs qui conservent leur placement dans un des Fonds à la fermeture des bureaux à la date de liquidation verront leurs parts rachetées et recevront le produit de rachat de ces parts sous forme d'espèces.

Lysander renoncera aux frais d'opérations à court terme liés aux échanges ou aux rachats de parts des Fonds. Lysander encourage les investisseurs à consulter leur conseiller en placement pour discuter de leurs options de placement et pour comprendre les incidences financières et fiscales associées au rachat ou à l'échange de leurs parts des Fonds et à la liquidation des Fonds.

Conformément à la législation en valeurs mobilières, un avis de la liquidation sera envoyé aux porteurs de parts des Fonds au moins 60 jours avant la date de liquidation.

Lysander est le fiduciaire et gestionnaire de fonds d'investissement des fonds susmentionnés. Le siège de Lysander est situé au 3080, rue Yonge, bureau 4000, Toronto (Ontario) M4N 3N1.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur Lysander, veuillez visiter le site www.lysanderfunds.com ou écrire au manager@lysanderfunds.com, ou communiquez avec Lysander par téléphone au 1 877 308-6979.

Richard Usher-Jones
Président
Lysander Funds Limited
Tél. : 416 640-4275

Un placement dans un organisme de placement collectif (OPC) peut donner lieu à des courtages, à des commissions de suivi, à des frais de gestion et à d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant de faire un placement. Les OPC ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir.